

-REPUBLIQUE FRANCAISE-

MAIRIE de VIF (Isère)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le lundi 21 septembre 2026 en Salle du Conseil à 20 heures 00**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Désignation du secrétaire de séance

Rapports

I. INSTANCES

1. Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 22 juin 2026
2. Prise d'acte de la synthèse des décisions administratives

II. ADMINISTRATION GENERALE

3. Solidarité de la commune de Vif envers les communes sinistrées et en direction des forces de sécurité civile suite aux incendies de l'été 2026

III. FINANCES

4. Décision modificative n°1 au budget primitif 2026
5. Transformation de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) suite à l'évolution de la législation

IV. RESSOURCES HUMAINES

6. Tenue du débat obligatoire relatif à la Protection Sociale Complémentaire
7. Adhésion à la convention de protection sociale "Santé 2027-2032" du Centre de Gestion de l'Isère
8. Actualisation du tableau des emplois
9. Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

V. ASSOCIATIONS, SPORTS

10. Attribution de subventions exceptionnelles - session unique de septembre 2026

VI. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

11. Instauration d'un périmètre de prise en considération de projet sur le secteur centre-bourg de Vif
12. Cession au profit de la copropriété Lebon du passage situé à l'intersection de la rue Denfert Rochereau et de la rue du Repos

VII. DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ

**13. Rapport du mandataire de la commune de Vif au sein de la SPL ALEC Grande
Région Grenobloise - exercice 2025**

Informations diverses

Signé électroniquement par : Guillaume CARASSIO
Date de signature : 10/09/2026
Qualité : Maire



Le Maire,
Guillaume CARASSIO

AFFICHE LE 15 SEPTEMBRE 2026